

LES ENFANTS et LES PARCOURS

Conditions de participation des enfants	Taille mini ↑↓	3 à 5 ans	6 à 7 ans	8 à 11 ans	12 à 13 ans	14 ans et +
Présence d'un adulte responsable		Obligatoire				Obligatoire ou autorisation parentale
Pitchoun	1 m	Accompagnement au sol obligatoire				
kid	1,20 m	[Pattern]	Accompagnement en hauteur souhaitable			
Famille	1,30 m		Accompagnement en hauteur obligatoire	Accompagnement en hauteur souhaitable		
Découverte	1,35 m		Accompagnement en hauteur obligatoire	Accompagnement en hauteur souhaitable		
Aventure	1,40 m		Accompagnement en hauteur souhaitable	Accompagnement en hauteur souhaitable	Accompagnement en hauteur souhaitable	
Défi	1,45 m		Accompagnement en hauteur recommandé	Accompagnement en hauteur recommandé	Accompagnement en hauteur recommandé	
Raid	1,50 m		Accompagnement en hauteur recommandé	Accompagnement en hauteur recommandé	Accompagnement en hauteur recommandé	
Sportif	16 ans (mini)				Accompagnement en hauteur obligatoire	

Mon enfant a moins de 6 ans :

Présence au sol obligatoire d'un parent ou d'un adulte responsable afin qu'il accompagne l'enfant dont il a la charge tout au long de l'activité.

L'enfant de moins de 6 ans ne peut effectuer que le parcours **pitchoun**.

Nécessité que le parent ou l'adulte responsable suive les explications fournies par un opérateur sur les consignes de sécurité et sur la bonne utilisation du matériel mis à disposition.

Mon enfant a moins de 8 ans :

Présence au sol obligatoire d'un parent ou d'un adulte responsable sur les différents parcours **verts**.

Accompagnement en hauteur obligatoire d'un parent ou d'un adulte responsable sur les différents parcours **bleus**.

Mon enfant a la taille requise minimum exigée pour effectuer les différents parcours **bleus**.

Mon enfant a moins de 14 ans :

Présence obligatoire d'un parent ou d'un adulte responsable dans le parc.

Accompagnement en hauteur souhaité ou recommandé d'un parent ou d'un adulte responsable sur les différents parcours **bleus** ou **rouges**.

Mon enfant a la taille requise minimum exigée pour effectuer les différents parcours **bleus** ou **rouges**.

Mon enfant a moins de 18 ans :

Accompagnement en hauteur obligatoire d'un parent ou d'un adulte responsable sur le parcours **noir**.

Parcours noir accessible uniquement après évolution complète sur un parcours **rouge**.

Présence obligatoire ou autorisation parentale écrite pour la pratique de l'activité ; Formulaire à disposition à l'accueil lors de votre venue.



47150 LaCapelle-Biron